



## Bulletin d'information

Volume No 18 – numéro 6

Le 22 mars 2016

Julie Gaudreault, conseillère en communication

### *Des nouvelles de la Commission scolaire des Phares*

#### *Séances du conseil des commissaires*

#### *Nominations récentes*



Mme Suzanne Lévesque

Lors de la séance ordinaire du 22 février 2016, le conseil des commissaires de la Commission scolaire a résolu de muter M<sup>me</sup> Suzanne Lévesque au poste de directrice adjointe de l'école de l'Aquarelle, à temps complet.

M<sup>me</sup> Hélène D'Amours assumera la direction des écoles Boijoli et de la Colombe par intérim jusqu'au 30 juin prochain.



Mme Hélène D'Amours

Bonne continuation aux personnes nommées!

Source : Direction générale

#### *La vérification des antécédents judiciaires*

Les Services des ressources humaines souhaitent informer l'ensemble du personnel de la Commission scolaire qu'ils procéderont à la vérification par échantillonnage des antécédents judiciaires de 65 membres du personnel au cours de la présente année scolaire.

La décision de procéder à cette vérification a été prise par le conseil des commissaires lors de sa séance du 22 février dernier, en vertu de la *Politique relative à la probité et vérification des antécédents judiciaires*, articles 9.1.4 et 10.1.4.

L'identification des personnes visées par cette vérification sera faite en priorisant les personnes affectées principalement auprès des élèves.

Les Services des ressources humaines rappellent au personnel de la Commission scolaire que, comme le précise l'annexe 3 de la politique, chaque employé ou employée doit déclarer s'il y a lieu tout antécédent judiciaire à son employeur.

Source : Services des ressources humaines

### *Offre de vaccination contre la rougeole*

En 2011, une importante écloison de rougeole a touché plusieurs régions du Québec, affectant particulièrement les jeunes âgés de 5 à 19 ans. Cela a entraîné une vaste campagne de vaccination des personnes qui n'avaient pas reçu le vaccin, et ce, dans toutes les écoles du Québec. En janvier 2015, plusieurs cas de rougeole ont été rapportés dans la région de Lanaudière. Donc, puisque le virus circule toujours, une écloison demeure encore possible.

La rougeole est une maladie grave, très contagieuse, causée par un virus qui se transmet facilement par voie aérienne. Le virus peut survivre dans l'air pendant quelques heures. Le seul fait d'avoir partagé un espace avec une personne contagieuse, même durant une courte période de temps, peut suffire pour être infecté et développer la maladie par la suite. **Outre les symptômes associés à la maladie, tels qu'une forte fièvre, de l'écoulement nasal, des rougeurs sur le corps, de la toux, la rougeole peut entraîner plusieurs complications comme des dommages permanents au cerveau et, plus rarement, la mort.**

Du fait de vos fonctions dans le milieu scolaire, il est très important de vous assurer d'être protégé contre la rougeole afin de ne pas contribuer involontairement à la propagation de la maladie en cas d'écloison.

D'ailleurs, si vous êtes considéré non protégé et que survient un cas de rougeole à l'école, vous ne pourrez plus y être présent, et ce, pour une durée de 14 jours après l'apparition du dernier cas dans l'école. Cette mesure d'exclusion préventive vise à protéger tous les élèves et le personnel de l'école.

La vaccination demeure le meilleur moyen de procurer une protection rapide et de rester présent à l'école lors d'écloison.

Vous êtes protégés contre la rougeole si vous êtes :

- Né(e) en 1980 ou après et que vous avez reçu deux (2) doses du vaccin contre la rougeole à partir de l'âge de 1 an;
- Né(e) entre 1970 et 1979 et que vous avez reçu une (1) dose du vaccin contre la rougeole à partir de l'âge de 1 an;

- Né(e) avant 1970, même si vous n'avez reçu aucune dose du vaccin contre la rougeole.

**Nous vous invitons donc à vérifier votre carnet de vaccination.**

Contactez-nous au besoin afin de prendre un rendez-vous pour être vacciné ou pour valider votre profil d'immunisation au CLSC de votre territoire, dont voici les coordonnées :

Service d'immunisation CLSC Rimouski 165, rue des Gouverneurs Rimouski (Québec) G5L 7R2 Téléphone : 418 727-5492	Service d'immunisation CLSC de La Mitis 800, avenue du Sanatorium Mont-Joli (Québec) G5H 3L6 Téléphone : 418 775-7261, poste 4233
--	---

Source : CISSS

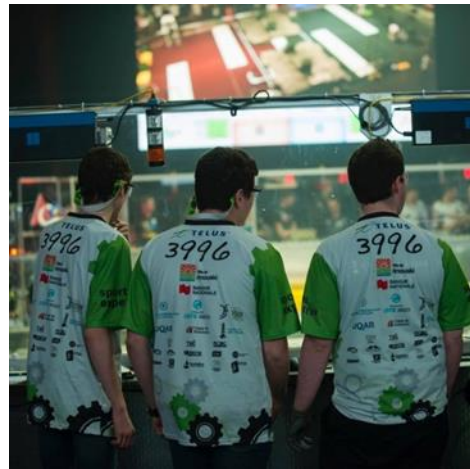
---

## *On parle de vous !*

### **Concours Présents pour les jeunes de la Banque Nationale : l'école des Cheminots et la Fondation de l'école Paul-Hubert sont lauréats**

L'école des Cheminots et la Fondation de l'école Paul-Hubert sont lauréates dans le cadre du concours *Présents pour les jeunes* de la Banque Nationale. Au total, 13 projets ont été primés dans l'Est-du-Québec (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine) et 50 000 \$ ont été remis en prix.

Le projet *De la natation pour tous* vise à offrir quatre heures de natation aux élèves à partir de la maternelle jusqu'à la 6<sup>e</sup> année afin qu'ils puissent découvrir les joies des activités aquatiques et prévenir les noyades. Les cours seront offerts dans le cadre du cours d'éducation physique.



**Crédit photo : Facebook – Équipe Team 3996 : Rikitik**

La Fondation de l'école Paul-Hubert appuie pour sa part le projet *RIKITIK : la robotique pour tous!*, qui s'inscrit en persévérance scolaire et vise les jeunes de niveaux primaire, secondaire et collégial. Par des projets à caractères scientifique et technologique, il donne aux élèves le goût d'explorer leur

potentiel et de découvrir ce dont ils sont capables.

Le programme Présents pour les jeunes permet d'épauler concrètement les membres des générations montantes

afin qu'ils deviennent des citoyens en santé, engagés dans leur communauté et mieux outillés pour bâtir une société prospère.

Source : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

---

## L'Harmonie Vents du Fleuve tient son 12<sup>e</sup> souper crabe et musique



Le samedi 16 avril prochain, à la cafétéria de l'école Paul-Hubert, l'Harmonie vents du fleuve tient son souper crabe et musique annuel. Le cocktail débute à 17 h 30. Notre parrain, **M. Robert Marien**, viendra pousser la note pour quelques chansons.

En plus du crabe, un buffet est offert. Pour ceux qui n'aiment pas le crabe, il suffit de le mentionner en achetant le billet et un repas chaud sera prévu. Durant le souper, on tire des prix de présence, on tient un encan silencieux et on procède au tirage d'un vélo, une gracieuseté de Vélo Plein Air. Pour terminer la soirée en beauté, un mini concert est présenté.

Les billets sont au coût de 50 \$ et sont **en vente dès maintenant**. Pour en obtenir, vous pouvez écrire à [vents\\_du\\_fleuve@hotmail.com](mailto:vents_du_fleuve@hotmail.com) ou téléphoner au 418 724-3439, poste 2245. On peut réserver à l'unité ou réserver une table complète (8 personnes et plus). Si vous prenez une table complète, vous pouvez la faire identifier à votre nom ou au nom de votre entreprise si c'est le cas.

**IMPORTANT :** Nous avons un permis d'alcool pour la soirée, il y aura donc vente d'alcool sur place. **Il est alors impossible d'apporter des consommations personnelles.**

C'est un rendez-vous, au profit de l'Harmonie Vents du fleuve, qui compte 63 musiciens.

Source : Marie-Anick Arsenault

---

## En rappel

Le communiqué de presse émis par la Commission scolaire depuis la dernière publication du journal Le Phare peut être consulté sous le lien suivant :

[Nouvelle structure de développement du hockey d'excellence de Hockey Québec au Bas-Saint-Laurent : des pourparlers sont en cours](#)

(23 février 2016)



# JOYEUSES PÂQUES

